



Liste d'union de la droite républicaine et du centre
conduite par **Véronique BAUDE** et **Patrick CHAIZE**, sénateur sortant

*L'Ain, notre territoire, notre fierté, **notre avenir***



Myriam KELLER, Patrick CHAIZE, Véronique BAUDE (titulaires), Jean DEGUERRY, Alexandrine BUTILLON (suppléants)

ÉCOUTER, COMPRENDRE, AGIR POUR **L'AIN**

Élections sénatoriales du **27 septembre 2026**

UNIS POUR L'AIN, NOTRE TERRITOIRE, NOTRE FIERTÉ ET NOTRE AVENIR

Chères grandes électrices,
Chers grands électeurs,

Notre pays traverse une période charnière. Les défis qui s’annoncent pour nos territoires, pour nos institutions, pour notre cohésion nationale, appellent des réponses à la hauteur de ce que la République exige dans ses moments les plus exigeants. Aussi, elle a besoin de celles et ceux qui ne fléchissent pas : des élus formés par l’expérience, enracinés dans le terrain et attachés sans concession aux principes fondateurs de notre pacte républicain.

C’est dans cet esprit que je conduis la liste *L’Ain au cœur* aux côtés de Patrick CHAIZE, sénateur sortant, pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

En dix-huit ans de présence, de travail, de constance, jamais je n’ai failli à la confiance qui m’a été accordée, jamais je n’ai sacrifié l’intérêt général à l’opportunisme ou à la facilité.

Être candidate au Sénat n’est pas pour moi l’aboutissement d’une ambition personnelle. C’est la continuité naturelle d’un chemin tracé au service des autres et des collectivités locales. La France a besoin, plus que jamais, d’élus expérimentés, qui connaissent les réalités du terrain, comprennent les attentes des maires et des élus de nos 391 communes, et qui sont capables de porter ces réalités au cœur de la chambre haute, sans démagogie, avec rigueur et responsabilité.

Le Sénat est un lieu de travail, de profondeur et de durée. Ce sont la stabilité et l’engagement qui permettent à un élu d’y être réellement utile. Le bilan de Patrick CHAIZE l’illustre mieux que

n’importe quel discours : présence constante sur le terrain, travail en commission et dans l’hémicycle, lien vivant avec les élus locaux. C’est cette exigence que nous entendons prolonger et amplifier ensemble avec Patrick. Notre volonté et notre détermination sont claires et assumées : former une équipe, un binôme pour vous accompagner et être à votre écoute avec plus d’efficacité et de disponibilité.

Notre liste rassemble des femmes et des hommes unis par le sens du service public et l’amour du terrain, représentant l’ensemble des territoires de l’Ain et toutes les strates de nos collectivités. Elle n’a pas été constituée par des appareils politiques ; elle a été construite par la conviction que l’intérêt général, que l’intérêt de l’Ain passent avant les logiques partisans.

Le 27 septembre, vous aurez à choisir. En apportant votre voix à la liste *L’Ain au cœur*, vous ferez le choix d’élus qui défendent avec intégrité les piliers de la République, qui protègent nos collectivités avec la ferme volonté de tenir et d’agir.

L’Ain est notre territoire, notre fierté et notre avenir. Faites-nous confiance pour le porter dignement.

Bien fidèlement,
Véronique BAUDE



LE MOT DE PATRICK CHAIZE

Par choix et par conviction, je suis candidat en seconde position sur la liste L’Ain au cœur conduite par Véronique BAUDE, pour cette nouvelle mandature. Ma décision est réfléchie. Elle est guidée par la volonté de construire un véritable binôme au service de l’Ain. Elle est portée par la conviction qu’à deux, nous assurerons une présence territoriale renforcée et pèserons davantage pour faire entendre l’Ain au niveau national.

Elle repose sur une certitude : l’efficacité et la défense de nos territoires passent d’abord par le travail collectif et la complémentarité. Notre liste L’Ain au cœur tire sa force des compétences et de l’expérience de chacun(e) de ses candidats. Cette force s’appuie sur Myriam KELLER, vice-présidente du Conseil régional, maire d’un village, dont les responsabilités sont précieuses pour notre liste, sur Jean DEGUERRY, président du Conseil départemental, dont le poids institutionnel de premier plan constitue un atout majeur, et sur Alexandrine BUTILLON, conseil-

Un mandat 2020-2026 qui se mesure en actes

Sénateur depuis 2014, réélu en 2020, **Patrick CHAIZE a mené un mandat exigeant, marqué par un travail de fond constant** : une loi à son nom, rapporteur de plusieurs textes majeurs, et une présence constante sur les dossiers qui touchent concrètement l’Ain.

399 Amendements déposés	50 % Taux d’adoption des amendements	173 Questions au Gouvernement
19 Propositions de loi	14 Rapports écrits ou co-écrits	700+ Interventions en séance et commission

DES TRAVAUX DE FOND QUI FONT RÉFÉRENCE

Auteur de la loi n° 2021-1485 du 14 novembre 2021 visant à réduire l’empreinte environnementale du numérique, un texte pionnier reconnu en Europe, Patrick CHAIZE a aussi été **rapporteur : de la loi SREN sur la régulation de l’espace numérique** (2024) ; **du texte sur la gouvernance de la sûreté nucléaire** (2024) ; de la commission spéciale sur le texte **« résilience des infrastructures critiques et au renforcement de la cybersécurité »** (2025) ; de la mission d’information sur la « décommercialisation » (2026). Membre de l’OPECST*, il est également co-auteur des rapports sur **l’intelligence artificielle « ChatGPT, et après ? »** (2024) et sur **les impacts technologiques de l’évolution du mix énergétique** (2025).

Un pionnier de la couverture numérique des territoires

Le numérique est au cœur de l’engagement de Patrick CHAIZE depuis 2014.

lère départementale, maire-adjointe d’une commune rurale, qui apporte quant à elle l’ancrage d’une élue de terrain pleinement investie.

Notre liste, c’est ainsi la garantie d’une action coordonnée efficace entre Sénat, Région, Département et communes. Faire confiance à la liste L’Ain au cœur, c’est associer au Sénat, un nouvel élan porté par Véronique BAUDE et mon expérience de sénateur sortant.

Pour que notre binôme soit élu au soir du 27 septembre, chaque voix compte !

Bien sincèrement



Président du groupe d’études numérique du Sénat, il œuvre pour le déploiement de la fibre optique et de la couverture mobile dans tous les territoires, en siégeant notamment au sein des instances nationales de concertation sur les réseaux fixes et mobiles.

Une mobilisation de longue date pour la présence postale

Président de l’Observatoire national de la présence postale de 2018 à 2023, Patrick CHAIZE interpelle régulièrement le Gouvernement sur l’avenir du service universel de La Poste, pour garantir notamment le maintien des points de contact au plus près de nos concitoyens.

UN ENGAGEMENT SUR TOUS LES ENJEUX DE L’AIN

- Économie
- Forêt-bois
- Services publics et commerces de proximité
- Agriculture, viticulture & souveraineté alimentaire
- Aménagement du territoire
- Santé
- Énergie & nucléaire
- Recherche & enseignement supérieur
- Éducation

* Patrick Chaize est membre de la commission des affaires économiques du Sénat, de l’OPECST (Office parlementaire d’évaluation des choix scientifiques et technologiques), et vice-président du HCTISN (Haut Comité pour la transparence et l’information sur la sécurité nucléaire)

Un accompagnement de proximité

Patrick CHAIZE a fait de la proximité et de la réactivité, des axes forts de son mandat : il répond aux questionnements des élus, les épaula dans leurs dossiers et projets, et intervient en cas de difficulté. Il soutient les acteurs locaux qui portent des initiatives, et relaie la voix des territoires qui ont besoin d’être défendus à l’échelon national. Membre de la commission départementale des élu(e)s pour la DETR (Dotation d’équipement des territoires ruraux), il soutient notamment les communes et intercommunalités dans leurs demandes de financement associées à leurs projets.

UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES AINDINOIS

**Véronique BAUDE**

Vice-présidente du Conseil départemental de l'Ain,
Conseillère départementale du canton de Gex
• 57 ans – cadre de la fonction publique territoriale
(en disponibilité)

Le Département de l'Ain m'a accueillie il y a 34 ans ; j'y ai débuté ma vie professionnelle comme fonctionnaire territoriale, construit une vie de famille et j'ai été élue comme première adjointe de la commune de Divonne-les-Bains de 2008 à 2026. Depuis 2015, je suis conseillère départementale du canton de GEX. J'ai ensuite été élue vice-présidente du Conseil départemental au développement durable et au tourisme. Depuis 2021, ma délégation porte sur les collègues et l'enseignement supérieur. Mon engagement en politique est aussi lié à de belles rencontres, à des élus qui ont compté pour moi, cru en moi en m'apportant leur confiance. Il ne faut jamais oublier d'où l'on vient, à qui on le doit mais surtout, ne jamais renoncer malgré les aléas de la vie. J'ai toujours dit que l'engagement dans un mandat, quel qu'il soit, demande courage, détermination, sens du devoir et surtout d'être au service de l'intérêt général. J'aime créer du lien, échanger avec les gens, les élus et ce, au-delà des clivages politiques, apporter ou tenter d'apporter des réponses concrètes et surtout, travailler en équipe et décider. C'est bien ce que je fais à mon niveau au quotidien depuis 18 ans ! Je suis, et je resterai si je suis élue sénatrice, une élue accessible, de terrain, déterminée à défendre les élus et les collectivités Aindinoises avec la même écoute et la même passion.

« Elue locale depuis 18 ans, élue de terrain, mon engagement est guidé avec détermination et pragmatisme pour répondre aux attentes et problématiques locales, au service de l'intérêt général »

**Patrick CHAIZE**

Sénateur sortant (élu depuis 2014)

• 63 ans

Sénateur de l'Ain depuis 2014, réélu en 2020, je conçois mon mandat comme un lien permanent entre le terrain et le Sénat. Maire de Vonnas pendant près de dix ans, j'ai appris que rien ne remplace le contact direct avec les élus. Cette expérience de terrain, acquise notamment à la direction du Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain, continue de nourrir mon action au Sénat. Je suis actif sur les dossiers concrets des collectivités - énergie, aménagement du territoire, maintien des services publics, développement local, sécurité et cybersécurité, accès aux soins - parce que je les ai vécus de l'intérieur, aux côtés des maires et de leurs équipes. Président de l'association des communes forestières de l'Ain, je suis au plus près des enjeux de la filière bois et de la gestion forestière, essentiels pour de nombreuses communes Aindinoises. Au Sénat, je mène aussi un travail de fond sur les grands enjeux qui façonnent l'avenir : l'économie, l'agriculture et la ruralité, le nucléaire, l'enseignement supérieur et la recherche - mais pas que ! Cette même exigence guide mon engagement pour l'aménagement numérique, afin que chaque habitant, chaque entreprise, puisse disposer d'une couverture mobile satisfaisante et d'un accès au réseau de fibre optique, et ainsi prétendre à un service de qualité pour travailler, étudier, communiquer et accomplir ses formalités.

« Être élu sénateur, c'est être disponible : pour un maire confronté à une difficulté, pour un acteur local qui porte un projet, pour un territoire qui a besoin d'être défendu à l'échelon national. C'est cette disponibilité et cette confiance mutuelle, construites année après année, que je souhaite continuer à mettre à votre service »

**Myriam KELLER**

Vice-présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Communauté de communes Bugey-Sud, Maire de Ceyzérieu

• 50 ans- agent de la fonction publique territoriale (en disponibilité)

Je suis une élue de terrain, profondément attachée à nos communes et à celles et ceux qui les font vivre. Déjà engagée à leurs côtés lors des élections sénatoriales de 2020, j'ai choisi de renouveler mon soutien à Véronique BAUDE et Patrick CHAIZE. Au fil des années, nous avons appris à travailler ensemble dans un esprit de confiance, d'écoute et d'efficacité, au service des collectivités de l'Ain. J'ai pu mesurer l'engagement de Patrick CHAIZE auprès des élus locaux et son soutien concret pour faire avancer les dossiers de nos territoires. Je partage avec Véronique BAUDE et Patrick CHAIZE une même conviction : défendre les communes avec pragmatisme, respect des élus et sens de l'intérêt général. C'est cette vision d'une action publique utile, proche du terrain et tournée vers les solutions qui motive, aujourd'hui mon engagement à leurs côtés.

« Ma seule ambition est de rester utile à celles et ceux qui me font confiance »

**Jean DEGUERRY**

Président du Conseil départemental de l'Ain, Président du SDIS 01, Conseiller départemental du canton de Nantua et Maire-adjoint de Montréal-la-Cluse

• 62 ans

Attaché aux valeurs républicaines telles que l'éducation, le travail et l'honnêteté, j'ai toujours été très engagé dans la vie publique et associative. Élu local de terrain depuis 31 ans à Montréal-la-Cluse, j'ai exercé plusieurs mandats locaux et j'ai acquis une solide expérience pour défendre les intérêts des collectivités dans leur ensemble. Mon engagement s'est toujours construit dans le dialogue, la constance et la loyauté avec mes interlocuteurs. Je m'engage dans ces élections sénatoriales 2026 pour soutenir une équipe solide et expérimentée. En quatrième position sur la liste, je ne vise aucun siège mais je veux apporter tout mon appui et ma confiance à Véronique BAUDE, qui conduit cette liste avec l'énergie et la vision que je lui connais au Conseil départemental, à Patrick CHAIZE, sénateur sortant qui a accompli deux excellents mandats ainsi qu'à Myriam KELLER dont l'ancrage territorial et l'engagement personnel ne sont un secret pour personne. Leur action au Sénat sera essentielle pour défendre les intérêts de l'Ain, de ses collectivités et de ses habitants.

« Mon engagement s'est toujours construit dans le dialogue, la constance et la loyauté avec mes interlocuteurs »

**Alexandrine BUTILLON**

Conseillère départementale du canton de Villars-les-Dombes, Maire-adjointe d'Ambérieux-en-Dombes

• 49 ans - commerçante

En qualité d'élue locale et de commerçante, je vis au quotidien les réalités de nos habitants et nos communes. Depuis 2021, engagée comme conseillère départementale et élue en mars 2026 adjointe à la vie locale et associative dans ma commune natale et native d'Ambérieux-en-Dombes, je m'engage avec une conviction simple : être au plus près du terrain, vivre et comprendre les besoins de chacun. Je crois en l'humain, à la force de nos associations, à l'importance de nos commerces de proximité du monde économique mais je crois surtout que l'écoute doit être au cœur de l'action publique. J'apprécie depuis plusieurs années la personnalité très investie de ma collègue Véronique BAUDE, respectueuse et à l'écoute en travaillant dans l'intérêt général. Je reconnais et salue la disponibilité et la réactivité d'intervention de Patrick CHAIZE, qui est un Sénateur présent et proche des élus. Ils ont besoin d'être considérés et entendus : ils sont au quotidien en 1^{re} ligne et ils se sentent parfois éloignés des discussions et décisions nationales. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de conviction que j'ai souhaité m'engager aux côtés de Véronique et de Patrick car je suis persuadée qu'ils apporteront les réponses aux attentes et problématiques locales.

« J'ai fait le choix de consacrer mon énergie et de m'engager au service du territoire Dombiste dont je suis native mais aussi au service de notre beau département de l'Ain »

LIGNES DE FORCE

- ✓ Véronique BAUDE et Patrick CHAIZE ont construit leur liste autour d'un constat simple : l'Ain se vit à la fois par ses campagnes et par ses villes, moyennes ou plus grandes, des visages d'un même territoire, indissociables les uns des autres.
- ✓ Ce principe guide la composition de la liste : un dosage pensé entre les différents bassins de vie, les collectivités et les profils d'élus.
- ✓ Chaque candidat porte un mandat actif et un ancrage de terrain solide, terreau d'un partage d'expériences entre colistiers.
- ✓ Point commun à tous : un parcours mis au service de l'intérêt général et des collectivités.

LE RÔLE DU SÉNATEUR :
UN ÉQUILIBRE ENTRE LE LOCAL
ET LE NATIONAL

Être sénateur, c'est tenir un équilibre constant. C'est du local qu'il tire sa force et sa légitimité pour agir au national.

Sur le terrain, un rôle d'écoute et d'accompagnement

Au plus près des élus et des acteurs locaux, le sénateur est un accompagnateur : il oriente, il soutient, il ouvre des portes. Il n'invente pas les dossiers des communes et des territoires, il en trouve la clé, à l'échelon national, quand elle fait défaut sur place.

Au national, trois missions essentielles

Le travail de terrain nourrit directement son action parlementaire, qui s'articule autour de trois missions :

- ✓ la fabrique de la loi : le sénateur écrit, amende et vote les textes qui s'appliquent à tous les Français.
- ✓ le contrôle de l'action du Gouvernement et l'évaluation des politiques publiques : par ses questions, ses rapports, les commissions d'enquête, il veille à ce que l'exécutif rende des comptes.
- ✓ la révision de la Constitution : avec les députés, les sénateurs participent à l'évolution des règles fondamentales de notre République.

NOS ACTIONS PRIORITAIRES

✓ Les libertés locales et l'autonomie financière

Il n'y a pas de liberté communale sans autonomie budgétaire. L'État étrangle nos collectivités tout en leur transférant sans cesse des charges nouvelles. Nous nous engageons à poursuivre le combat contre cette dérive pour l'inverser. Nous défendrons l'autonomie financière des collectivités et une décentralisation plus aboutie.

✓ L'autorité des maires

Nous nous engageons à défendre le droit de refuser de célébrer un mariage impliquant un étranger sous OQTF, des moyens réels de lutte contre les installations illicites et les excès de certains groupes de gens du voyage, et une protection renforcée des élus face aux violences. Nous travaillerons pleinement à l'élaboration d'un statut de l' élu local plus protecteur.

✓ L'allègement des 400 000 normes qui entravent l'initiative locale

Un maire ne devrait pas avoir besoin d'un cabinet spécialisé pour installer un banc public ou organiser une fête patronale. Nous nous engageons à défendre au Sénat une simplification massive contre les normes mortifères (lois SRU, ZAN...) et à instaurer un principe de droit à la dérogation.

✓ La défense de nos traditions et l'innovation

La France est un pays dont nous sommes fiers, construit sur l'attachement aux Droits de l'Homme, aux libertés individuelles, au respect du principe de laïcité et à l'engagement citoyen. Nous porterons une véritable stratégie publique pour soutenir la complémentarité entre territoires urbains et ruraux, à préserver ce qui fait l'identité et la richesse de nos territoires tout en encourageant les initiatives nouvelles qui donnent confiance à nos citoyens dans l'action publique.

NOS 5 ENGAGEMENTS

« Notre méthode, c'est d'abord une posture : être présents, vraiment. Pas que les jours de vote, pas que pour les photos. Toujours. Parce que la confiance ne se décrète pas, elle se mérite, dans la durée, par la constance et par les actes. Ces cinq engagements, nous ne les promettons pas. Nous les pratiquons déjà. »

» SIÉGER

Nous serons à la hauteur du mandat que nous confierons les grandes électrices et les grands électeurs, en continuant à être acteurs de toutes les phases du travail parlementaire.

» PARTICIPER

Nous serons pleinement engagés pour apporter notre contribution et notre vision sur les grands enjeux : la sécurité, la défense de la ruralité, la transition énergétique et écologique, la refondation de l'école, la désertification médicale, l'aménagement du territoire...

» ÉCOUTER

Nous poursuivrons nos rencontres avec les élus locaux, les différents acteurs du monde économique, agricole, associatif et les partenaires du département. Nous développerons davantage de liens de proximité pour relayer toujours plus efficacement leurs problématiques et leurs attentes.

» REPRÉSENTER

Parce que le Sénat est la chambre des territoires, nous porterons la parole des collectivités et élus de terrain, nous travaillerons avec toutes les communes et intercommunalités dans un esprit ouvert et constructif.

» INFORMER

Nous continuerons de vous rendre compte régulièrement de nos activités au Sénat et dans l'Ain, par des communications régulières.

NOS VALEURS

La France traverse une période de turbulences profondes. Ses missions régaliennes s'effritent, l'autorité recule, la loi est contournée, les frontières se négocient. Et pendant que l'État s'épuise à tout vouloir administrer, il ne remplit plus ce pour quoi il existe : protéger, garantir, tenir.

Dans ce contexte, le Sénat n'est pas une chambre parmi d'autres. C'est l'une des dernières institutions où la durée peut l'emporter sur le bruit, où la raison peut résister à la démagogie, où les territoires peuvent faire entendre leur voix sans filtre. Un rempart, à condition que ceux qui y siègent aient la colonne vertébrale pour le rester.

Nous refusons le renoncement. Notre liste *L'Ain au Cœur* porte les valeurs de la droite républicaine, non par étiquette, mais par conviction profonde et éprouvée :

- l'autorité de l'État dans ses missions essentielles
- la décentralisation réelle et la liberté des collectivités
- la défense de l'identité française et de la laïcité
- l'attachement à la valeur travail et au mérite
- la liberté d'entreprendre
- la confiance aux élus locaux

Ces valeurs ne se marchandent pas, ne s'ajustent pas au vent du moment ; elles sont aujourd'hui plus que jamais nécessaires à notre pays.

Face aux défis à venir — nous ne promettons pas de miracles. Nous promettons de tenir, d'être là, de travailler, de porter l'Ain à la hauteur de ce que la France attend de ses élus : du courage, de la stabilité, et un engagement sans faille au service de l'intérêt général.



LE VRAI DU FAUX

Autour de notre candidature, certaines idées circulent ! On fait le point :

- ✓ Si elle est élue sénatrice, Véronique BAUDE ne pourra pas conserver son poste de vice-présidente du Conseil départemental : **VRAI.**
- ✓ Patrick CHAIZE souhaite mettre un terme à son engagement politique et a d'autres ambitions pour la suite : **FAUX.**
- ✓ Il est possible d'être élu à deux sur une même liste : **VRAI.**
- ✓ Sur le site Internet du Sénat, chaque sénateur dispose d'une fiche avec un accès notamment aux vidéos de ses interventions. Toutes les vidéos ne seraient pas rendues publiques : **FAUX.**

ILS NOUS SOUTIENNENT

Édito du Président Larcher

Lettre de campagne de la liste « L'Ain au cœur »

Tout au long de la mandature écoulée, la « Majorité Sénatoriale » a mené des combats essentiels pour défendre les collectivités territoriales, qui sont un creuset majeur de la cohésion nationale. Nous avons porté une vision claire : préserver votre capacité d'action *via* des avancées concrètes, à commencer par la création d'un véritable statut de l'élu local.

Je sais que Véronique Baude saura trouver toute sa place dans cette majorité sénatoriale et porter, avec exigence et responsabilité, la voix de l'Ain au Sénat – en particulier sur les thématiques vous concernant directement, comme le développement durable et touristique, la démographie médicale et l'éducation. Éluée de terrain, engagée au niveau communal puis départemental, son action témoigne d'un engagement constant et d'une attention à chacune des communes de l'Ain.

Elle pourra s'appuyer sur l'expérience de Patrick Chaize. Sénateur de qualité, il s'est beaucoup investi au sein de notre Assemblée. Ses nombreux travaux, notamment au sein de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, ont porté sur le numérique et l'intelligence artificielle, le nucléaire et les sujets énergétiques ainsi que l'aménagement du territoire. Membre de la commission des affaires économiques, Patrick Chaize a également été en première ligne sur des sujets qui vous sont chers, tels que l'agriculture, La Poste et les commerces de proximité.

Autour d'eux, cette liste rassemble des femmes et des hommes profondément attachés à leur territoire et animés par le sens de l'intérêt général. Avec Myriam Keller, Jean Deguerry et Alexandrine Butillon, ils connaissent vos préoccupations et sauront les porter au Sénat.

Avec la « Majorité sénatoriale », dans sa diversité, nous apportons notre soutien à la liste « L'Ain au cœur » pour le scrutin du 27 septembre.



Gérard Larcher

Le mot de Xavier Breton, Président de notre comité de soutien :

« Notre département a besoin de sénateurs qui travaillent efficacement, au service de chacune de ses communes.

C'est ce que sauront faire ensemble Véronique Baude et Patrick Chaize.

Ils sauront aussi rester fiables et solides au moment où le Sénat retrouve un rôle central dans un contexte incertain et perturbé.

C'est pourquoi je soutiens avec détermination Véronique Baude, Patrick Chaize et l'équipe de l'Ain au cœur ! »

Les élections sénatoriales, mode d'emploi

- ✓ Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans au suffrage universel indirect.
- ✓ Le 27 septembre 2026, les grands électeurs renouvelleront 172 sénateurs qui seront élus pour six ans, dont trois pour l'Ain.
- ✓ L'élection aura lieu de 8h30 à 17h30 à la Préfecture (Bourg-en-Bresse).
- ✓ Seul vote le collège des grands électeurs (conseillers régionaux et départementaux, délégués communaux).
- ✓ Le vote est obligatoire.
- ✓ Dans l'Ain, c'est le scrutin de liste à la proportionnelle qui est appliqué.
- ✓ Chaque liste doit comporter trois titulaires et deux suppléants en respectant le principe de parité. « Pas de rature ! Pas de panachage ! Un seul tour ! »

Imprimerie Multitude

Création graphique et photographies Karine Tissot



Local de campagne
42 avenue de Genève,
01220 Divonne-les-Bains



06 02 05 16 62



lainaucoeur-senatoriales2026@laposte.net



[lainaucoeur](https://www.lainaucoeur.fr)